

M. Fisher: Permettez-moi de signaler qu'il est cinq heures.

Des voix: Il n'est pas encore cinq heures.

M. Fisher: Je me demande si le ministre a modifié son attitude au sujet des méthodes comptables du National-Canadien et des autres entreprises de la Couronne qui relèvent de son ministère afin qu'elles adoptent des méthodes comptables plus efficaces que celles qui existent à l'heure actuelle lorsqu'il s'agit de rendre des comptes au Parlement.

Nous avons l'habitude au Canada de permettre à l'entreprise publique...

M. le président suppléant: Comme il est cinq heures, il est de mon devoir, pour permettre l'examen de bills d'intérêts public et privé, de lever la séance, de faire rapport de certaines résolutions et de demander à siéger de nouveau.

(Rapport est fait des résolutions qui sont adoptées.)

LES BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

M. l'Orateur: Comme il est cinq heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des bills d'intérêts privé et public, en commençant par ceux de la première catégorie, en conformité du paragraphe 3 de l'article 15 du Règlement.

M. McCleave: Il a été convenu, je crois, entre tous les membres de la Chambre que tous les bills de divorce qui figurent maintenant au *Feuilleton* soient lus pour la 2^e fois, à une exception, et que la Chambre reprenne ensuite l'examen des crédits du ministère des Transports. Si l'on a effectivement conclu cette entente, je propose, appuyé par le député de Victoria (C.-B.), la deuxième lecture de tous les bills de divorce inscrits au *Feuilleton* en vue de la deuxième lecture à l'exception de l'ordre n^o 294, soit le bill n^o SD-320, à propos duquel le député de Skeena désire formuler des observations.

M. Howard: Monsieur l'Orateur, peut-être y a-t-il eu un léger malentendu. Le député a eu raison de parler de l'adoption globale des bills de divorce qui attendent la deuxième lecture à l'exception du bill n^o SD-320, qui correspond à l'ordre n^o 294, et qui doit être examiné séparément. Mais, si j'ai bien compris, nous ne sommes pas convenus de nous reformer en comité des subsides pour poursuivre l'examen des crédits du ministère des Transports. C'est malheureux, mais j'essayais à la fois de prêter l'oreille aux observations du ministre des Transports et à faire ces préparatifs. Peut-être est-ce cela qui a donné lieu au malentendu. Je n'ai pas compris que nous devrions revenir à l'examen des crédits du ministère des Transports.

[L'hon. M. Hees.]

L'hon. M. Pickersgill: Je veux que l'on sache bien que, dans notre cas, nous avons pris notre décision et nous sommes tout à fait disposés à procéder comme il a été convenu.

L'hon. M. Churchill: Les députés voudront-ils réfléchir à la proposition avancée même s'il y a eu un léger malentendu de la part de certains? Il serait utile, dans l'intérêt des travaux de la Chambre qui se sont poursuivis de façon très satisfaisante, de continuer l'étude des crédits du ministère des Transports. Il y aura, plus tard, d'amples occasions d'expédier les autres travaux dont nous sommes saisis.

L'hon. M. Chevrier: En ce qui concerne les crédits du ministère des Transports, nous sommes tout à fait disposés, de ce côté-ci de la Chambre, d'en poursuivre l'étude afin de les expédier dans le temps qui nous reste avant six heures. En ce qui concerne les bills de divorce, mon ami, le député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill), en a déjà parlé, et je ne tiens pas à me faire entendre à ce sujet.

M. Howard: Je puis dire d'une façon générale, monsieur l'Orateur, que nous accordons autant d'attention aux personnes qui présentent des demandes en divorce par la voie parlementaire, qu'aux crédits du ministère des Transports.

M. l'Orateur: Il y a deux propositions, qui requièrent, toutes deux, l'assentiment unanime de la Chambre. Je suppose que l'une est la condition de l'autre; ou sont-elles indépendantes? La première proposition est la suivante: l'heure réservée aux bills d'intérêt privé sera affectée d'abord à la deuxième lecture des bills de divorce qui ont atteint cette étape, à l'exception du n^o 294.

La Chambre consent-elle à procéder de cette façon?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Voici la seconde proposition: quand la Chambre aura expédié la deuxième lecture, elle renoncera à cette période, et se formera à nouveau en comité des subsides afin d'examiner la question interrompue à cinq heures.

M. Herridge: Monsieur l'Orateur, notre groupe décide de poursuivre l'étude des bills de divorce pendant cette heure.

M. l'Orateur: La Chambre décide-t-elle de poursuivre l'étude des bills de divorce, conformément aux dispositions qui viennent d'être prises?

Des voix: Entendu.

M. l'Orateur: Afin de bien le préciser, les bills dont le député d'Halifax propose maintenant la deuxième lecture, sont les n^{os} 265 à